

**PACT
EUROPACT**

Broderie - Sérigraphie
Découpe Numérique - Maroquinerie

« La filière mode est reconnue »

Un campus de la mode est en route et aura pour capitale Cholet. De quoi dynamiser la filière, assure Jean-Yves Papin, vice-président du groupement de professionnels Mode Grand Ouest*.



Jean-Yves Papin.

Entretien : Alexandre BLAISE
alexandre.blaise@courrier-ouest.com

Le campus de mode est officiel, est-ce un soulagement ?

Jean-Yves Papin : « Non, je dirais que c'est un élément positif dans le sens où c'est une reconnaissance de notre filière mode. Si aujourd'hui on a réussi à faire valider un campus, alors que plusieurs ministères ont donné leur accord, c'est que l'on considère cette filière qui était un peu laissée à l'abandon depuis quelques décennies. Elle crée de l'emploi, fait du « made in France », travaille les matériaux souples... On a vécu une époque où il n'y avait pas de campus, ça ne nous empêchait pas de travailler. Mais on avait beaucoup de difficultés pour attirer des jeunes et des moins jeunes à la formation de l'industrie de la mode. Ce campus va être un élément moteur et faciliter cette voie d'orientation. »

L'idée, c'est de renforcer les liens entre le monde de la formation et celui des entreprises ?

« Oui, c'est de connecter la formation aux besoins des entreprises. Aujourd'hui, la formation initiale existe. Mais nous avons besoin, dans les entreprises, principalement de gens à la production. On était plus dans la formation liée au style, au design, des postes importants mais pas massifs, pas les fonctions où l'on recrute le plus. »



Le lycée de la mode sera l'un des principaux acteurs du campus. Archives CO.

De quoi ont besoin les entreprises ?

« Elles ont besoin de personnes aux machines, à fabriquer. La conception, elle existe ; la méthodologie, elle existe ; le design, il existe, mais ça ne peut pas se développer s'il n'y a pas des gens à la fabrication. Il nous faut des piqueuses, des maroquinières, etc. Des personnes à la réalisation des produits, que ce soit l'habillement, le prêt à porter, des accessoires, des chaussures... »

De nouvelles formations vont pouvoir voir le jour ?

« Oui. Un titre professionnel piqueur en maroquinerie a été créé en octobre 2016. Ça va être reconduit en septembre. On voit déjà qu'on a plus de candidats (une vingtaine contre sept aujourd'hui). On est en train de réécrire le référentiel métiers pour la fabrication de prêt à porter. On va mettre en place, peut-être pas pour la rentrée, une formation qui sera adaptée aux besoins des ateliers de confection. Une formation en

apprentissage ou en formation initiale, type bac pro, de personnes qui vont fabriquer, assembler, piquer des tissus pour fabriquer des articles de prêt à porter. »

Un observatoire de la mode devrait voir le jour, quel sera son rôle ?

« Les contours ne sont pas plus définis aujourd'hui. Il faut mettre en route ce campus. On va essayer de lui trouver un endroit, l'idée c'est de le localiser. On a l'ambition de mettre en place une maison de la mode pour rassembler toutes les forces qui travaillent pour la filière : les entreprises, le groupement de professionnels, les écoles, les lycées, les centres de formation en continue... On va essayer de les regrouper sur un lieu qui servira de « capitale » (2), pour être correctement identifié. »

Quid de l'IFTH, dont les locaux ont été évoqués pour héberger le campus ?

« C'est toujours d'actualité. On

souhaite effectivement rassembler toutes ces forces dans ces locaux. »

L'ASPTT Cholet souhaitait aussi ces locaux. Avez-vous trouvé un terrain d'entente ?

« On est en discussion avec la collectivité (la Ville de Cholet) pour trouver l'arbitrage qu'il faut. Je pense que l'ASPTT a annoncé des choses trop vite. Je ne peux pas en dire plus aujourd'hui, mais on travaille sur cette mission de rassembler dans ces locaux les forces de la filière. L'idée, c'est de jouer collectif. On ne cherche pas à construire un château mais à favoriser le développement de la filière. Si demain on a une identité claire, lisible, ça ne pourra que servir à développer le business. »

Mode Grand Ouest est l'un des porteurs du projet de campus de la mode, avec le Rectorat et la région des Pays de la Loire.

Les locaux de l'IFTH prêts pour le campus de la mode ?

En novembre, la Ville de Cholet avait annoncé un déménagement de l'ASPTT Cholet sur le site de l'IFTH. Mais c'est bien le campus de la mode qui tient la corde.

Ça se bouscule, à la porte de l'institut français du textile et de l'habillement (IFTH). Situé à deux pas du domaine universitaire, le bâtiment de 1 600 m² est à vendre. Et attire les acheteurs. Le premier d'entre eux est la Ville de Cholet, qui voit dans ces locaux un moyen de « reloger » l'ASPTT Cholet. Avec ses 14 salariés, ses 200 bénévoles et ses 1 600 adhérents, l'association sportive et culturelle est à l'étroit zone du Carteron, à 300 m de l'IFTH. Et doit, de toute façon, quitter ses locaux - propriété de La Poste - avant le 31 décembre 2018. Une situation urgente.

Coup dur pour l'ASPTT

Le 18 novembre dernier, lors de l'assemblée générale de l'ASPTT Cholet, le député-maire de Cholet Gilles Bourdoux avait annoncé un déménagement dans les locaux de l'IFTH. Le



IFTH est un organisme au service de l'industrie de la mode.

« hic », c'est que l'institut n'avait alors reçu aucune offre. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Contacté hier, le directeur général de l'institut, Jacques-Hervé Lévy, le confirme : « J'ai reçu une offre de la Ville de Cholet que je suis incapable d'accepter. L'offre était

très inférieure à ce que je peux accepter. » Une offre transmise par courrier. Un coup dur pour l'ASPTT Cholet et son président Christian Berton, qui regrette l'absence d'information de la part de la collectivité. « Depuis le 18 novembre, je n'en ai pas reçu,

assurait-il vendredi soir. À la mairie, on m'a dit que c'était en cours. » Hier, le dirigeant a été alerté d'une deuxième offre de la Ville pour les locaux de l'IFTH. Ce que ne confirme pas Jacques-Hervé Lévy.

Au contraire, le directeur général de l'institut penche pour un autre dossier : celui du campus de la mode (lire ci-dessus). « L'IFTH s'est engagé depuis longtemps à soutenir cette initiative, avance l'intéressé. Nous sommes partenaires et nous nous associerons à la structuration de ce projet. [...] Nous ferons tout ce que l'on peut faire, dans le respect des règles. » Une manière de se mettre au service des industriels de la mode, l'une des missions de l'IFTH.

Une certitude : l'IFTH ne mettra pas le bâtiment à disposition du campus. L'idée est bien de le vendre.

AB
« La Ville de Cholet n'a pas donné suite à nos sollicitations. »